

Programme Attentif aux autres au collège



Education à la citoyenneté

4e et 3e

Astrée (association)

€ Gratuit

🕒 5.45

Lieux :

Nombre d'élèves : 60 +

DESCRIPTION

Le parcours "Attentif aux autres" contribue au mieux-vivre ensemble à l'école en favorisant la solidarité entre élèves. Astrée prévient les situations d'isolement, de repli ou d'exclusion visant à l'amélioration du climat scolaire. Le parcours vise à sensibiliser l'ensemble des élèves de 4e par classe entière et a pour objectif la mise en place d'un système d'accompagnement volontaire entre élèves suivi tout au long de l'année par des bénévoles. En complémentarité avec le programme pHARe, « Attentif aux autres » vise à ne laisser aucun terrain favorable aux situations d'harcèlement scolaire.

OBJECTIFS

- Susciter l'attention et l'écoute
- Développer des compétences sociales
- Prévenir les situations d'isolement, de repli, d'exclusion et de harcèlement scolaire.
- Faciliter l'intégration de toutes et tous au collège
- Soutenir les élèves en difficultés relationnelles
- Prévenir des situations de conflits et de décrochages

DÉROULEMENT

Le programme proposé par Astrée est constitué de deux temps forts :

1. La sensibilisation des élèves dans les collèges

"Sensibiliser à l'écoute" l'ensemble des élèves de 4e, par classe entière, session de 2h:

- Fixer avec l'interlocuteur/trice privilégié du collège, dès la rentrée et au moins 6/8 semaines à l'avance : le nombre de groupes de classes concernées, les horaires, les salles de réunions, le matériel nécessaire...
- Ces sessions sont animées par un ou plusieurs bénévoles formé.e.s par Astrée et en présence d'un membre de l'équipe éducatif. Un animateur/rice peut animer deux groupes le même jour.
- Communiquer auprès des élèves-volontaires pour devenir "élèves-accompagnateurs" en 3e.

2. La mise en place d'un système d'accompagnement volontaire par les élèves et pour les élèves

Mobilisation et accompagnement des élèves-volontaires pour devenir "élèves-accompagnateurs", session de 45 minutes pour la réunion de sélection des élèves-volontaires + session de formation de 2 heures.

- Susciter l'engagement des élèves en faveur de leurs pairs et de partager avec elles et eux des outils et des savoir-faire pour pouvoir agir tout en préservant leur propre intégrité. Des volontaires sensibles au bien-être de leurs pairs font la force du programme et en sont l'une des principales clés de succès.

Ainsi ces jeunes formé.e.s à la bienveillance, à l'écoute active et à l'empathie occupent une fonction autant d'accompagnement que de relais, en douceur, vers les adultes lorsqu'ils et elles sont en 3e.

- Formation des volontaires pour leur donner les outils afin d'accompagner au mieux celles et ceux qui sont en difficultés.
- Ces sessions sont animées par un ou plusieurs bénévoles formé.e.s par Astrée et en présence d'un membre de l'équipe éducatif.

Point de vue opérationnel

1 ère étape : Impliquer les membres de l'équipe éducative intéressés par le projet - Juin à octobre (année N)

2e étape : « Sensibiliser à l'écoute » l'ensemble des élèves de 4ème, par classe entière, session de 2h - Novembre (année N) à mars (année N+1)

3e étape : Mobiliser les élèves-volontaires pour devenir « élèves-accompagnateurs » - mars à avril (année N+1)

4e étape : Préparer les élèves volontaires à devenir les accompagnateurs des plus jeunes (formation) - Avril à mai (année N+1)

5e étape : Définir, avec l'équipe éducative, les modalités de mise en place et de suivi des futurs élèves-accompagnateurs - Mai à juin (année N+1)

6e étape : Avoir un contact mensuel avec le collège et faire le point formellement, chaque vacance scolaire, avec élèves et équipe éducative - Septembre (année N+1) à mai (année N+2)

7e étape : Organiser le passage de relais et dresser un bilan de l'action - Juin (année N+2)

INTERVENTION (durée totale 5 heures 45)

Programme Attentif aux autres au collège

La session "Sensibiliser à l'écoute" est une session de 2h.

La réunion de sélection des élèves-volontaires qui souhaitent être "élèves-accompagnateurs" est une session de 45 minutes.

La session de formation pour préparer les élèves-volontaires à devenir les accompagnateurs des plus jeunes est une session de 2 heures.

La définition avec les membres de l'équipe éducative impliqués dans le projet est une réunion de 1h où le rôle des adultes, les modalités de lancement, la mise en place et le suivi des futurs élèves-accompagnateurs ainsi que l'efficacité à remplir leur mission, seront abordés.

Le passage de relais entre les élèves-accompagnateurs en exercice et celles et ceux qui ont été formés a lieu en fin d'année N+1 (fin de troisième). Une réunion de présentation de 1h avec les élèves qui entrent en 6ème + élèves accompagnateurs + équipe éducative + Astrée a lieu en début de N+2.

<https://www.youtube.com/watch?v=ynZPaVA67bA>

INTERVENANTS

Bénévoles d'Astrée

NOMBRE D'ÉLÈVES CONCERNÉS

Tous les élèves de 4e et des groupes de 3e

COÛT GLOBAL DU PARCOURS

Gratuit

NOMBRE DE PARCOURS / AN

1 parcours avec suivi jusqu'en N+2 et relancement annuel du parcours.

DISPONIBILITÉ DE L'INTERVENANT

Calendrier à définir en collaboration avec le collège

COORDONNÉES DE L'OPÉRATEUR

Fabienne BEAUSOLEIL

Adresse mail : rouen@astree.asso.fr

CONTACT

Fabienne BEAUSOLEIL /

rouen@astree.asso.fr - <https://www.astree.asso.fr/fr/>